



SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
FINANCES  
PUBLIQUES

**Somme**

## **Compte-rendu de la Formation spécialisée CSAL du 28/11/2023**

L'ordre du jour était le suivant :

1. Examen du projet de nouveau règlement intérieur du comité social d'administration local (recueil des propositions)
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28/09/2023 (pour avis)
3. Examen du plan annuel de prévention et de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels de la DDFIP 80 (pour avis).
4. Point d'actualité budgétaire et examen des demandes de financements complémentaires 2023 (pour avis)
5. Aménagement d'une salle de réunion et de partage d'espaces de travail au sein du site d'Amiens Courbet (pour avis)
6. Questions diverses

Après lecture des déclarations liminaires qui sont revenues sur la prime GMBI, **FO 80** maintient sa position : cette prime est discriminatoire, exclut des agents impactés à différents niveaux par la réforme GMBI (déclaration foncière, émission à tort de TH etc..).

Par ailleurs, depuis le début du NRP l'ensemble des agents a été impacté par une surcharge de travail (fusion de services : services fiscaux, trésoreries, services de Direction).

### **Est-ce que ces agents n'auraient pas mérité une prime ?**

On rappelle que la proposition de l'intersyndicale au plan national était :

- 500 euros pour les agents directement impactés par la réforme GMBI
- 200 euros pour tous les autres agents concernés.

1) Nous étions en attente d'un règlement intérieur pour régir les nouvelles instances depuis plus d'un an. Nous sommes en attente de la circulaire nationale qui doit amender encore certains points (voir annexe du RI)

2) Le PV du 28/09/23 a été approuvé.

3) Concernant le DUERP 2023, nous saluons le travail effectué par l'ensemble des acteurs en charge de la santé et des conditions de travail.

Chaque service a fait remonter son propre DUERP, avec le recueil des risques.

Ce travail au sein des services avec les agents peut paraître inutile et fastidieux mais c'est un outil qui permet aux OS de mettre en lumière des situations compliquées ou qui se dégradent au niveau du collectif de travail (sécurité des bâtiments, risques psycho-sociaux).

Le DUERP a été validé en groupe de travail avec la participation des OS.

Néanmoins, le **plan d'action de prévention (PAP) qui en découle demeure largement insuffisant.**

Nous constatons que, si des risques importants liés au travail ou aux risques psycho-sociaux sont bien catalogués de manière générale dans le PAP, les mesures de prévention proposées sont très largement insuffisantes et ne peuvent répondre aux problématiques soulevées.

Par conséquent, pour les représentants du personnel, présenter un PAP par famille de risques de façon globale tous risques confondus ne reflète pas la réalité du DUERP et des spécificités inhérentes à chaque structure (SIP agents d'accueil, SDIF, Brigades, BCR, Centre de contact, Service de Direction, ERD, SGC...).

**FO, Solidaires et la CGT ont donc voté contre le PAP 2023** et la CFDT s'est abstenue.

Suite au vote et à l'avis négatif de l'intersyndical (voir PJ), la Directrice s'est engagée pour 2023 à un retour personnalisé qui croisera le PAP et le DUERP pour chaque service. Les OS seront à l'avenir associés aussi bien aux travaux du DUERP et du PAP.

4) Le budget a été voté à l'unanimité.

5) En ce qui concerne la création d'une salle de réunion, **FO 80** est favorable à ce qu'un nouvel espace soit créé avec wifi. Cette salle a été aménagée de manière à pouvoir servir à du co-working. La crainte pour **FO** serait de généraliser ce type de travail pour certains agents du département. C'est pourquoi **FO s'est abstenu**.

*Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.  
Les élus restent à votre disposition pour tout sujet.*

**Les élus FO DGFIP Somme au CSAL - FS:**

Olivier Blondin, Frantz Larchet,

Laurent Minet, Patrick Aguiar-Paterson, Najouah Bentamouch, Priscilla Chatelain

